N° 14 06 20A

Département de Loire-Atlantique

Arrondissement de Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

Date de convocation

20 juin 2014

Date du Conseil Municipal

26 juin 2014

Nombre de conseillers

En exercice 33

Présents --- 30

Votants ----- 33

Reçu à la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,

1ère adjointe
au Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze,
Le vingt six juin, à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, SOBRAQUES-BRAYE, CORNETI, ALLANIC, OLLIVAUD, CHESNEAU, RUSSELL, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOT, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

A l'exception de :
Madame FRAUX qui a donné pouvoir à Monsieur DEUX,
Monsieur POUSSET qui a donné pouvoir à Monsieur LE MAIRE,
Madame CARNAC qui a donné pouvoir à Monsieur BELLIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur CAZIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

20/ TARIFS 2014 DU PORT D'ECHOUAGE - MODIFICATIONS

RAPPORTEUR : Monsieur CORNETI, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Conformément à la délégation de service public conclue entre la commune de Pornichet et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Nantes Saint-Nazaire pour la gestion du port d'échouage en date du 27 mai 2013, le Conseil Municipal a, par délibération n°13.12.10 en date du 18 décembre 2013, approuvé les tarifs 2014 votés par le Conseil Portuaire.

Suite aux modifications des tarifs d'utilisation de la cale de mise à l'eau, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le tableau ci-dessous

N° 14 06 20A

Tableau 1-2 : Grille tarifaire 2014
PORT D'ECHOUAGE DE PORNICHET

Tarif en Euros TTC du 1/07/2014 au 31/12/2014

REDEVANCE DE STATIONNEMENT

Cat.	Longueur Hors tout (y compris appareaux fixes)*	CONTRAT ANNUEL 01/01 au 31/12	VISITEUR Juillet - Août Par nuit	VISITEUR Avril - Mai - Juin - Sept. Par nuit	VISITEUR Octobre à Mars Par nuit	VISITEUR 6 mois d'Hiver Forfait
A	Moins de 5 m	442	7	6	4	133
B	De 5m à 5m49	526	8	7	4	153
C	De 5m50 à 5m99	609	10	8	5	191
D	De 6m à 6m49	694	12	9	6	229
E	De 6m50 à 6m99	783	13	10	7	248
F	De 7m à 7m49	874	13	11	7	248
G	De 7m50 à 7m99	964	14	12	7	267
H	De 8m à 8m49	1059	16	13	8	305
I	De 8m50 à 8m99	1155	16	14	8	305
J	De 9m à 9m49	1252	17	15	9	324
K	Plus de 9m50	1353	17	15	9	324

*Multicoques : tarifs multipliés par 1,5

Utilisation de la Cale de mise à l'eau	
AR (journée)	5
Semaine	20
Mois	40
Année	100

Taux de TVA appliqué : 20 % au 01/01/2014

Port d'échouage de Pornichet
Boulevard des Océanides - 44380 PORNICHET

DELIBERATION :

⇨Vu la convention de délégation de service public conclue entre la commune de Pornichet et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Nantes Saint-Nazaire pour la gestion du port d'échouage en date du 27 mai 2013,
⇨Vu la délibération n°13.12.10 en date du 18 décembre 2013 approuvant les tarifs 2014,
⇨Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 juin 2014,
⇨Vu l'avis du Conseil Portuaire en date du 20 juin 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

N° 14 06 20A

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les modifications des tarifs 2014 telles que précisées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,
1ère adjointe au Maire

MAIRIE DE PORNICHET
LOIRE-ATLANTIQUE